



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : presse@cfecgc-uns-ft-orange.org

Communiqué du 26 avril 2013

Accord annuel sur les salaires à France Télécom SA : la baisse du pouvoir d'achat se poursuit... mais pas pour tout le monde !

Tandis que la Direction affiche 1,8% d'augmentation moyenne pour 2013 (contre 2,25% en moyenne dans les entreprises françaises), l'analyse détaillée montre qu'on atteindra péniblement 1,5%, et encore, pas pour tout le monde ! L'accord proposé à la signature des organisations syndicales disloque la négociation annuelle sur les salaires en une myriade de mesures de faible ampleur, qui réussira peut-être à éblouir le lecteur pressé jugeant au poids du papier, et permettra à la Direction de claironner dans les médias la qualité de sa politique sociale.

La CFE-CGC/UNSA s'étonne que, dans le même temps, le dividende continue d'être supérieur aux bénéfices de l'entreprise, mais aussi qu'une poignée de cadres « leaders » se soient vus gratifier d'une augmentation automatique supplémentaire de 2,7% dès janvier, une « mesure technique » prise par la Direction en dehors de toute négociation, pour compenser les pertes liées aux nouveaux calculs des parts variables, qui pénaliseront tous les autres salariés.

Les personnels qui doivent faire face à une pression accrue sur les résultats, dans un contexte économique difficile, un environnement concurrentiel d'une férocité sans précédent, voulue par le régulateur, et une décrue des effectifs, sont mis à la portion congrue, et traités comme partie négligeable.

La Direction continue d'afficher l'excellence de son « nouveau contrat social », mais qui peut encore y croire ?

L'austérité continue pour les personnels de France Télécom SA...

Pour la seconde année consécutive, la Direction de l'entreprise prétexte la crise économique et l'absence de plan social dans l'entreprise pour **durcir la politique de modération salariale démarrée en 2012**, qui a particulièrement touché les personnels français : la présentation des résultats 2012 mentionne une hausse de salaire moyenne de 2,5 % en France, pour 3,1% hors de France¹.

En 2013, le budget global des augmentations est annoncé à 1,8%. Dans les faits, il sera pour la plupart d'à peine 1,5%, tandis que la participation poursuit sa baisse (- 27% en 2012 par rapport à 2011 où elle avait déjà baissé de 35%), que l'intéressement exceptionnel n'est pas rétabli, et que la « gestion efficace des coûts commerciaux » fièrement affichée dans la présentation des résultats 2012² se traduit dans les faits par une révision à la baisse des parts variables commerciales.

1

<http://www.orange.com/fr/content/download/6155/90525/version/11/file/pr%C3%A9sentation+FY+2012+v6.2+VDEF+FR.pptx.pdf> page 17

² Op.cit. page 13

L'entreprise recommence à distribuer des dividendes supérieurs aux bénéfices !

Dans le même temps, le **dividende** a certes baissé, à 0,80 € par action. Mais il est, de nouveau, **supérieur aux bénéfices de l'entreprise**, qui distribuera **2,1 milliard d'euros pour un résultat net de 820 millions d'euros**³ (soit 0,31 euro par action) !!

L'acompte de 0,60 € versé en septembre 2012 a coûté en seuls frais financiers le montant de l'intéressement exceptionnel qui avait été versé aux personnels en 2011. Mais la rentabilité du capital est maintenue à 10%.

On brade à tous les étages...

Cette année, **pas de clause de sauvegarde du pouvoir d'achat dans l'accord annuel sur les salaires**. Refus tout net de la Direction, qui a également refusé de s'expliquer sur cette décision.

A la lecture détaillée de l'accord, on comprend pourquoi ! Les augmentations individuelles seront réduites à la portion congrue (0,15% de la masse salariale, et 0,30% pour les promotions), tandis que les augmentations collectives seront, dans le meilleur des cas, de 1,5%, soit nettement inférieures aux augmentations dans l'ensemble des entreprises françaises, pourtant en baisse cette année, qui ressortent à 2,25% selon une étude réalisée par Altedia⁴.

Instrumentalisation des augmentations des fonctionnaires

Les fonctionnaires non cadres sont particulièrement pénalisés : la plupart ne toucheront que 120 € d'augmentation annuelle, soit 10 € par mois ou encore 0,4% d'augmentation ! Mais la Direction considère que la réforme des catégories B, qui a pris effet en 2012 pour 12 000 fonctionnaires de l'entreprise dont les indices n'avaient pas été revalorisés depuis 18 ans⁵ entre dans l'enveloppe des augmentations 2013 ! **Notons qu'une fois de plus, la Direction bafoue non seulement les logiques mathématiques et temporelles, mais également le Droit : que vient faire une mesure relevant de la Fonction Publique d'État dans un accord annuel sur les salaires relevant du droit du travail des salariés de droit privé ?**

Par ailleurs, l'augmentation collective de 750 euros annuels pour tous les cadres, fonctionnaires ou salariés, génère de nombreux effets de bord... favorables du point de vue de la Direction : ceux qui en tireront le meilleur en terme de pourcentage sont pour la plupart des fonctionnaires qui partiront en retraite ou en Temps Partiel Senior dans le courant de l'année, disparaissant ainsi rapidement de la masse salariale, tandis que ceux qui continueront à porter l'activité seront, toutes proportions gardées, moins bien récompensés.

Égalité professionnelle en miettes

L'égalité professionnelle est passée à la trappe, avec des budgets ridicules pour remettre à niveau la rémunération des femmes qui peuvent attendre plusieurs décennies une régularisation, en particulier les femmes cadres, pour qui la Direction prétend que l'égalité salariale est d'ores et déjà atteinte ... tout en refusant de communiquer des statistiques détaillées aux représentants du personnel, et alors que le bilan social 2011 laissait encore apparaître un écart moyen de 10% en défaveur des femmes.

Les cadres « leaders » profitent d'une augmentation supplémentaire de 2,7%, hors NAO !

La plupart des personnels bénéficiant d'une rémunération variable, commerciale ou managériale, verront celle-ci diminuer. Concernant la part variable managériale, après avoir essuyé un échec auprès de l'ensemble des organisations syndicales⁶ dans une négociation purement cosmétique, la Direction a révisé

³ Voir document de référence 2012

<http://www.orange.com/fr/content/download/11587/248595/version/8/file/2012+Doc+de+reference.pdf>

⁴ <http://www.courriercadres.com/carriere/gestion-de-carriere/negociations-annuelles-obligatoires-des-enveloppes-en-baisse-en-2013>

⁵ Un dossier en panne depuis 2004, dont les principaux épisodes sont retracés ici : <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org/201112022636/conseil-paritaire/revalorisation-des-fonctionnaires-equivalents-categorie-b.html> et là <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org/201111162611/conseil-paritaire/grilles-indiciaires-des-fonctionnaires-de-categorie-b.html>

⁶ Voir <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org/201212213519/remuneration/accord-sur-la-part-variable-managériale-o-signature.html> et <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org/201212103493/remuneration/cosmetico-nego-a-marche-force.html>

ses calculs unilatéralement, au détriment de la plupart des personnels... sauf une poignée : **800 cadres « leaders » ont eu le plaisir de recevoir, en janvier 2013, une augmentation supplémentaire d'environ 2,7% de leur salaire de base pour compenser leurs pertes sur la part variable. Ce volet n'était pas au programme de la NAO... ce qui est constitutif d'une déloyauté flagrante de la Direction, passible de sanctions pénales dans le Code du Travail.** Comme la CFE-CGC/UNSA s'en étonnait au Comité Central d'Entreprise, la Direction s'est bornée à répondre « mesure technique » ! L'analyse détaillée du Bilan Social de l'entreprise montre d'ailleurs chaque année que les enveloppes d'augmentations ne sont jamais entièrement consommées... sauf pour les cadres les plus gradés.

Notons le cynisme d'une négociation où, d'un côté de la table, les représentants de la Direction ont déjà touché 2,7% d'augmentation, qui s'ajoutent à ce qu'ils négocient pour tous les autres avec les représentants du personnel.

Notons enfin que le Directeur Financier, devenu mandataire social fin 2011, a bénéficié de 5% d'augmentation d'une rétribution déjà tout à fait confortable...⁷ Mais il est vrai que seul le PDG annonce dans les médias son exemplarité en la matière.

Travailler plus pour gagner moins

Ce sont bien cependant les personnels qui encaisseront l'intégralité du choc généré par l'arrivée du 4^{ème} opérateur mobile et la brutale chute des tarifs qui s'en est suivie, et qui sont très directement mis à contribution pour maintenir des résultats convenables en 2013.

Car si en effet il n'y aura pas de plan social chez France Télécom (la présence d'une majorité de fonctionnaires l'interdit), la Direction compte sur la démographie pour réduire les effectifs⁸. Plus de 11 000 départs sont prévus d'ici 2015 (retraites et mobilités), sans compter le nouveau dispositif Temps Partiel Seniors qui entre en vigueur pour 3 ans. Les 4 000 recrutements prévus pour la même période ne combleront pas les départs, et la CFE-CGC/UNSA estime qu'**au moins 8 000 à 10 000 postes auront été supprimés chez France Télécom-Orange en France d'ici fin 2015.**

Ce sont donc moins nombreux et plus mal payés que les personnels devront faire face à la mutation en cours dans le secteur des télécoms, mutation qui pourrait bien sonner le glas de cette filière jadis florissante.

Alors que les économistes sont de plus en plus nombreux à démontrer, à l'échelle micro comme macro-économique, que le low-cost et les politiques d'austérité sont mortifères pour la croissance et pour l'emploi, rien ne semble endiguer la spirale négative, ni à la tête de l'entreprise, dont la Direction continue de vanter un « climat social favorable retrouvé » et une politique sociale « exemplaire », ni au gouvernement, dont les représentants siègent au Conseil d'Administration de l'entreprise, mais semblent s'attacher davantage à maintenir le dividende qu'à redonner des perspectives à l'entreprise et à ses personnels.

La CFE-CGC/UNSA dénonce l'hypocrisie de discours de plus en plus opposés à la réalité vécue par chacun. Si crise il y a, que l'effort soit vraiment porté par tous. Le fait que certains continuent d'y échapper sans y laisser aucune plume, fait, chaque jour un peu plus, planer le doute : à qui profite le crime ?

Contacts :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
patrice.seurin@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
(06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/> et nous suivre sur Twitter : <http://twitter.com/#!/CFECGCUNSApress>

⁷ <http://www.orange.com/fr/content/download/11587/248595/version/8/file/2012+Doc+de+reference.pdf> page 274

⁸ Voir la présentation des résultats 2012
<http://www.orange.com/fr/content/download/6155/90525/version/11/file/pr%C3%A9sentation+FY+2012+v6.2+vDEF+FR.pptx.pdf> page 36